

**Séance du lundi 12 décembre 2016**

Date de Convocation : mardi 6 décembre 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 39

**N° 2016.12.17- Actes de gestion accomplis par le Maire et les Adjointes au Maire en vertu des délibérations n°9 du 24 Avril 2014, n°29 du 23 Juin 2014 et n°22 du 21 Décembre 2015**

**Présents :**

Jean-François DEBAT, Michel FONTAINE, Isabelle MAISTRE, Alain BONTEMPS, Nadia OULED SALEM, Thierry MOIROUX, Claudie SAINT ANDRE, Jean-Marc GERLIER, Denise DARBON, Véronique ROCHE, Jérôme BUISSON, Vasilica CHARNAY, Sylviane CHENE, Françoise COMTE, Martine DESBENOIT, Eric DUCLOS, Raphaël DURET, Jacques FRENEAT, Pauline FROPPIER, Sébastien GUERAUD, Julien LE GLOU, Charline LIOTIER, Gérard LORA TONET, Pierre LURIN, Catherine MAITRE, Fabien MARECHAL, Ouadie MEHDI, Andy NKUNDIKIJE, Elisabeth PASUT, Laurence PERRIN-DUFOUR, Christian PORRIN, Georges RAVAT, Sara TAROUAT-BOUTRY, Annick VEILLEROT, Jacques VIEILLE

**Excusés ayant donné procuration :**

Guillaume LACROIX à Gérard LORA TONET, Françoise COURTINE à Sylviane CHENE, Pascale BONNET SIMON à Catherine MAITRE, Abdallah CHIBI à Vasilica CHARNAY

**Secrétaire de séance :** Vasilica CHARNAY

**Rapporteur :** Jean-François DEBAT

**EXPOSE**

**Rappel du contexte ou de l'existant et références**

Il est rappelé que par délibérations des 24 Avril, 23 Juin 2014 et 21 Décembre 2015, le Maire a été autorisé, pour la durée du mandat du Conseil Municipal et par délégation de ce dernier, à accomplir un certain nombre d'actes de gestion courants définis aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et à en déléguer l'accomplissement aux Adjointes

**Motivation et opportunité de la décision**

C'est ainsi que l'assemblée est invitée à entériner les actes de gestion ci-après accomplis par le Maire et les Adjointes dûment habilités par ce dernier par arrêté de délégation, pour la période du 1er Septembre au 15 Novembre 2016 ainsi que ceux accomplis précédemment à cette période et n'ayant pas pu être examinés lors de la séance précédente.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU les délibérations n°9 du 24 Avril 2014, n°29 du 23 Juin 2014, n°22 du 21 Décembre 2015 et les arrêtés de délégation pris par Monsieur le Maire,

**PREND ACTE** des actes de gestion ci-après qui ont été accomplis par le Maire et les Adjointes habilités pour la période du 1er Septembre au 15 Novembre 2016 ainsi que ceux accomplis précédemment à cette période et n'ayant pas pu être présentés lors de la séance précédente.

### CULTURE ANIMATIONS ET LOISIRS

- ✧ Convention avec l'Association Ecole des Parents et des Educateurs de l'Ain pour trois séances sur le thème des massages pour les bébés dans les locaux de l'Espace petite enfance du Bastion pour un montant de 150 € TTC.
- ✧ Contrat de cession avec la Compagnie Pare-Choc pour un spectacle de Noël le vendredi 16 Décembre 2016 à la MJC pour un montant de 900 € TTC
- ✧ Convention de partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture pour la location de salles pour le spectacle de Noël le 16 Décembre 2016 pour un montant de 320 € TTC.
- ✧ Colis de fin d'année 2016 : Colis de fin d'année 2016 offerts aux retraités burgiens - Procédure adaptée du 13 mai 2016 à 17 heures - SARL LOU BERRET Le sud 24250 GROLEJAC - pour la fourniture de 1 226 colis au prix unitaire de 15.10€ TTC ( soit un montant total de 18 512.60€ TTC).
- ✧ Banquet de fin d'année 2016 : Banquet de fin d'année 2016 offerts aux retraités burgiens - Procédure adaptée du 31 juillet 2016 à 17 heures - BOURG TRAITEUR 3 rue Guichenon 01000 BOURG EN BRESSE - fourniture de 900 repas à 20.70€ TTC et 120 repas à 18.50€ TTC (soit un montant total de 21 057 € TTC).
- ✧ Régie loisirs retraités : Décision n°257 fixant le montant de la participation demandée aux conjoints ne remplissant pas les conditions d'âge pour le banquet de fin d'année 2016 : 25€

### DEFENSE DES INTERETS DE LA VILLE

- ✧ Dans le cadre d'un référé préventif introduite par la SEMCODA devant le Tribunal de Grande Instance de Bourg-en-Bresse, Mme Florence CELLE a été mandatée pour représenter la Ville de Bourg-en-Bresse pour l'audience du 25 octobre 2016 – Décision du 20 Octobre 2016.
- ✧ Dans le cadre de la procédure introduite par le Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier sis 14 rue Maréchal Foch devant la Juridiction de Proximité de Bourg-en-Bresse concernant une fuite, Mme LUCAS Pascale a été mandatée pour représenter la Ville de Bourg-en-Bresse pour l'audience du 27 Octobre 2016 et toute audience ultérieure – Décision du 16 Septembre 2016
- ✧ Dans le cadre de la requête déposée par Mme WATTELEZ Annie contre un rejet du Tribunal Administratif de Lyon, le Cabinet ITINERAIRES DROIT PUBLIC a été mandaté pour représenter la Ville de Bourg-en-Bresse devant la Cour Administrative d'Appel de Lyon – Décision du 16 Septembre 2016
- ✧ Règlement d'honoraires le 16 Septembre 2016 au Cabinet ITINERAIRES DROIT PUBLIC pour un montant de 2 700 € TTC dans le cadre d'une analyse de pièces et de recherches juridiques ainsi que la rédaction d'un mémoire en défense concernant le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Bourg-en-Bresse
- ✧ Dépôt le 26 Octobre 2016 d'un mémoire en défense dans le cadre d'un recours déposé devant le Tribunal Administratif de LYON par Mme Grandjean contre un refus de dérogation scolaire
- ✧ Dépôt de conclusions les 21 Mars et 27 Octobre 2016 devant le Juge de Proximité de Bourg dans le cadre du recours d'une copropriété suite à une fuite
- ✧ Dépôt le 24 Novembre 2016 de de conclusions devant le Tribunal de Grande Instance de Bourg-en-Bresse dans le cadre d'un recours introduit par Trably Immobilier

## CONVENTION D'OCCUPATION/MISE A DISPOSITION

- ⤴ Convention avec la Société Free Mobile pour la mise à disposition de dépendances du domaine public au centre hippique pour une durée de 12 ans pour un montant annuel de 7 700 € TTC
- ⤴ Avenant de transfert avec la Société Française du Radiotéléphone et Infracos au profit d'Infracos (antenne Avenue Maréchal Juin)
- ⤴ Protocole de résiliation amiable avec LA POSTE de la convention du 1er Juin 2004, cette résiliation prend effet le 30 septembre 2016
- ⤴ Avenant n°2 à la Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la mise à disposition de locaux d'un volume de 107,50 m<sup>2</sup> précédemment occupé par la Poste à compter du 1er Octobre 2016
- ⤴ Convention avec la Poste pour l'organisation d'une agence postale communale à compter du 1er Octobre 2016
- ⤴ Convention de partenariat avec l'Association CESAME pour l'organisation et le fonctionnement de la nouvelle agence postale ainsi que la fonction d'employeur de l'agent en charge de l'agence postale, la Ville versera une subvention annuelle à la Société CESAME d'un montant de 16 280 € TTC pour la première année (2017)
- ⤴ Convention d'utilisation du salon Intergénérationnel – Immeuble « Charles Robin » avec M. MIRALLES Cyril, détenteur des clés du salon.
- ⤴ Convention d'utilisation du salon Intergénérationnel – Immeuble « Charles Robin » avec M. LOSSEROY Julien , détenteur des clés du salon.
- ⤴ Bail – (Foyer logement de personnes âgées – Gustave Monnet) signé avec un preneur pour un montant de 410,05 € par mois.
- ⤴ Convention de mise à disposition du centre hippique des venes et du matériel équestre au Syndicat des Eleveurs de chevaux
- ⤴ Convention d'occupation du domaine public avec l'Ecole élémentaire de Brou pour la mise en place sous le marché couvert d'un cycle de roller les lundi matin et jeudi après-midi du 5 Septembre au 20 octobre 2016, à titre gratuit
- ⤴ Convention de mise à disposition avec M POULET de l'appartement situé à la S.E.B. Du 16 Août au 31 Décembre 2016 pour un loyer de 280 €.
- ⤴ Convention de mise à disposition avec Bourg-Habitat d'une salle située dans la résidence intergénérationnelle à titre gratuit
- ⤴ 17 Juin 2016 avec l'Association des Parents de l'école Charles Peguy et l'école Charles Peguy en vue de l'utilisation d'une salle pour la réunion de l'Association le 20 juin 2016
- ⤴ 23 Juin 2016 avec l'Association CANTUS et l'école du Peloux en vue de l'utilisation d'une salle pour des répétitions de chœurs et des réunions tous les mercredis y compris pendant les vacances scolaires ainsi que les samedis 24 septembre, 22 octobre, 26 novembre, 17 décembre 2016 et 21 Janvier, 4, 11 et 25 février, 18 et 25 mars 2017
- ⤴ 3 Juillet 2016 avec l'Association des Parents de l'école Charles Peguy et l'école Charles Peguy en vue de l'utilisation d'une salle pour l'assemblée générale de l'Association le 19 Septembre 2016
- ⤴ 3 Juillet 2016 avec l'Association des Parents de l'école Charles Peguy et l'école Charles Peguy en vue de l'utilisation de la cour de l'école pour un vide grenier le 25 Septembre 2016
- ⤴ 15 Septembre 2016 avec l'Association Ainfluences et l'école Lazare Carnot en vue de l'utilisation d'une salle pour les répétitions d'une chorale tout les jeudis de l'année scolaire 2016/2017
- ⤴ 16 Septembre 2016 avec l'Association PEEP et l'école des Lilas en vue de l'utilisation d'une salle pour des cours de soutien français et anglais les mercredis et samedis pendant l'année scolaire 2016/2017 et des stages pendant les vacances scolaires
- ⤴ 29 Septembre 2016 avec Mme TERRISSE et l'école Charles Jarrin en vue de l'utilisation des locaux de l'école pour des animations pédagogiques les 27 octobre, 1er décembre 2016 et le 7 Février 2017
- ⤴ 30 Septembre 2016 avec les Enchoraleurs et l'école élémentaire du Peloux en vue de l'utilisation de la salle de motricité pour les répétitions d'une chorale tout les mardis de l'année scolaire 2016/2017

- ⤴ 30 Septembre 2016 avec l'AGEEM et l'école élémentaire du peloux en vue de l'utilisation de la salle de motricité pour des rencontres pédagogiques les mercredis 23 novembre 2016, 25 janvier, 15 février, 29 mars et 12 avril 2017
- ⤴ 3 Octobre 2016 avec l'Association des Parents de l'école Charles Peguy et l'école Charles Peguy en vue de l'utilisation d'une salle pour l'assemblée générale de l'Association le 10 octobre 2016
- ⤴ 12 octobre 2016 avec l'Association le Triangle de Brou et l'école Lazare Carnot en vue de l'utilisation de la salle polyvalente pour l'assemblée générale de l'association le 2 décembre 2016

### DEMANDES DE SUBVENTIONS

- ⤴ Auprès de GRDF pour le rucher pédagogique pour un montant de 2 000 € HT en 2016 et 2 000 € HT pour 2017
- ⤴ Auprès de la Fondation de France pour le projet « visiteurs à domicile » au montant de 14 130 €
- ⤴ Auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes pour le projet de restauration de la couverture de la Chapelle des Jésuites de Bourg-en-Bresse au taux maximal (376 474 € TTC)

### DIVERS

- ⤴ Exonération de frais de mise en fourrière d'un véhicule pour un montant de 135,00 €
- ⤴ Convention de partenariat avec GRDF pour accompagner le développement d'un rucher sur la Ville de Bourg-en-Bresse

### CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE

- ⤴ Convention de signature unique avec la Société IBM, pour la maintenance des serveurs et sauvegarde centralisée – ajout et retrait de matériels sous maintenance pour un montant annuel de 139,21 € HT
- ⤴ Avenant n°1 au contrat de suivi relatif au Progiciel ASTRE GF avec la Société GFI pour un montant de 1 087 € HT
- ⤴ Contrat avec la Société Logitud Solutions pour la maintenance du logiciel Municipol Gve – Géo Verbalisation électronique « solution GVE » - 4 terminaux supplémentaires pour un montant annuel de 594,00 € HT

### VENTE DE CONCESSIONS FUNERAIRES

⤴ <i>Pour une durée de 10 ans</i>			
PASQUIER Daniel	250,00 €	ASSUMEL Virginie	250,00 €
BARREAU Monique	250,00 €	PAGET Georges	250,00 €
JAQUEMET Laurence	250,00 €	BREHARD Paulette	250,00 €
MARRIETTE Catherine	250,00 €	LACROIX Patrick	250,00 €
CARRIER Jeannine	250,00 €	VIDIC Bosilijka	250,00 €
POMMATAU Eliane	250,00 €	REYSS Michelle	250,00 €
LAVERGNE Maurice	250,00 €		
⤴ <i>Pour une durée de 15 ans</i>			
FAURE Hélène	525,00 €	MARTINAUD Violette	133,00 €
FERRAND Rémi	133,00 €	GUILLOT Jacques	133,00 €

ROY Germaine	133,00 €	BEDIAT Madeleine	133,00 €
ANEAS Conception	121,00 €	BALLOIS Jeannine	133,00 €
VENET Michel	133,00 €	PAVIOT Madeleine	133,00 €
SARTORI Brigitte	133,00 €	DESMARIS Michel	133,00 €
DOTHAL Marie-France	133,00 €	PERRIN Jacques	121,00 €
MORLET Jean	133,00 €	RICHONNIER Patricia	133,00 €
CHEVANU Alan	133,00 €	GAMBIN Pierre	133,00 €
JACQUEMIN Martine	133,00 €	SOURD Marie-Thérèse	133,00 €
BRUNET Simone	133,00 €	MILLET Jeanie	133,00 €
SICOT Jeannine	133,00 €	LIOTE Jeanne	121,00 €
TOSETTI Marie-Thérèse	133,00 €	TOSETTI Marie-Thérèse	133,00 €
BEJA Albert	121,00 €	DREVET René	46,00 €
BAILLY Jeanne	133,00 €	GERBE René	133,00 €
GUILLERMINET Marc	133,00 €		

▲ Pour une durée de 30 ans

NERI Jean-Pierre	339,00 €	GUILLERMINET Roger	113,00 €
RAFFOUR Floriane	683,00 €	HMIMOUCH Azize	339,00 €
VIGOUREUX Bernadette	339,00 €	MATHEY René	683,00 €
FEMELAT Jean-Paul	113,00 €	LAURENT Damien	339,00 €
PLACE Marguerite	113,00 €	SEIGLER Jacob	339,00 €
TESTUD Catherine	339,00 €	MEREAU Jean-Yves	339,00 €
DEPLANCHE Michel	339,00 €		

▲ Pour une durée de 50 ans

BENMERGUI Ginette	683,00 €	BOUDJELLAL Karim	680,00 €
SALOMON Mireille	680,00 €	TOSETTI Marie-Thérèse	680,00 €

## LOCATION DE SALLES

- ▲ Contrat avec Sermet le 17 Février 2016 pour un montant de 28,33 €
- ▲ Contrat avec Fel'Ain le 23 Mars 2016 pour un montant de 23,33 €
- ▲ Contrat avec Cantus le 2 Avril 2016 pour un montant de 28,33 €
- ▲ Contrat avec la Croix Rouge le 3 Avril 2016 pour un montant de 23,33 €
- ▲ Contrat avec Citya le 5 Avril 2016 pour un montant de 70,00 €
- ▲ Contrat avec Citya le 7 Avril 2016 pour un montant de 70,00 €
- ▲ Contrat avec Citya le 7 Avril 2016 pour un montant de 53,33 €
- ▲ Contrat avec Université Inter-Ages le 7 Avril 2016 pour un montant de 30,00 €
- ▲ Contrat avec Fel'Ain le 13 Avril 2016 pour un montant de 23,33 €
- ▲ Contrat avec Citya le 18 Avril 2016 pour un montant de 53,33 €
- ▲ Contrat avec Fel'Ain le 24 Avril 2016 pour un montant de 23,33 €
- ▲ Contrat avec AVEMA le 28 Avril 2016 pour un montant de 28,33 €
- ▲ Contrat avec Citya le 29 Avril 2016 pour un montant de 53,33 €
- ▲ Contrat avec Université Inter-Ages les 28 et 29 Avril 2016 pour un montant de 46,66 €
- ▲ Contrat avec la Caisse d'Epargne le 30 Avril 2016 pour un montant de 65,83 €
- ▲ Contrat avec la Caisse d'Epargne le 30 Avril 2016 pour un montant de 87,50 €
- ▲ Contrat avec Zenos les 17,18,20,21,25,26,27,28 et 31 Mai 2016 pour un montant de 479,97 €
- ▲ Contrat avec Citya le 19 Mai 2016 pour un montant de 53,33 €
- ▲ Contrat avec Fel'Ain le 20 Mai 2016 pour un montant de 23,33 €

- ▲ Contrat avec Citya le 23 Mai 2016 pour un montant de 70,00 €
- ▲ Contrat avec Citya le 31 Mai 2016 pour un montant de 53,33 €
- ▲ Contrat avec M GIARD le 24 Juin 2016 pour un montant de 37,50 €
- ▲ Contrat avec MBPI le 30 Juin 2016 pour un montant de 70,00 €

## MARCHES PUBLICS

### **MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE - INFÉRIEURS À 25 000 € HT**

#### **MISSIONS DE DIAGNOSTIC STRUCTURES – RESTRUCTURATION D'UNE PARTIE DU BÂTIMENT DE L'ÉCOLE CHARLES JARRIN POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE PETITE ENFANCE**

Titulaire : BETEC STRUCTURES – 10 place du Centre – 01250 SAINT JUST  
 Marché n° 16/136– Montant du marché : 3 750,00 € HT – Notifié le 28/09/2016

#### **LOCATION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE POUR LA REGIE DE STATIONNEMENT**

Titulaire : EUROPCAR FRANCE - 2 rue René Caudron - 78960 VOISINS LE BRETONNEUX  
 Marché n° 16/138– Montant du marché : 1 237,50 € HT – Notifié le 10/08/2016

### **MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE - DE 25 000 € HT À 90 000 € HT**

#### **VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES RÉGLEMENTAIRES DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX**

Titulaire : BUREAU VERITAS – 67/71 boulevard du Château – Immeuble le 1828 – 92200 NEUILLY SUR SEINE

Marché n° 16/131– Montant du marché : 8 266,55 € HT – Durée : 1 an renouvelable 3 fois – Notifié le 14/09/2016

#### **MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RÉHABILITATION DES BATIMENTS DE LA STATION DE POMPAGE DE PERONNAS**

Titulaire : Groupement ATELIER 3/CORPUS ING ARCH/B3E INGENIERIE/BETEC  
 ATELIER 3, mandataire - 100 place Louis Blériot – 01000 BOURG EN BRESSE

Marché n° 16/135– Montant du marché : 31 010,00 € HT (tranche ferme + tranche conditionnelle) – Notifié le 15/07/2016

#### **MAINTENANCE D'INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX**

Titulaire : E2S – 184 cours Lafayette – 69003 LYON

Marché n° 16/137– Montant du marché : 16 544,00 € HT/période soit 66 176,00 € HT pour la durée totale du marché – Durée : de sa date de notification au 31/08/2017, puis 1 an renouvelable 3 fois - Notifié le 30/09/2016

### **MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE**

#### **DE 90 000 € HT À 209 000 € HT – FOURNITURES & SERVICES**

#### **FOURNITURE DE CHLORURE FERRIQUE POUR LE TRAITEMENT DES EAUX DE LA STATION D'ÉPURATION**

Titulaire : KEMIRA FRANCE – Route de Mothern – Port du Rhin – 67630 LAUTERBOURG

Marché n° 16/101 – quantité minimum annuelle : 150 tonnes quantité maximum : 470 tonnes – Durée : 1 an renouvelable 4 fois – Notifié le 17/08/2016

**TRANSPORTS DES OEUVRES PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION ITINÉRANTE  
"MARIE-MADELEINE, LA PASSION RÉVÉLÉE"**

**CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES BOURG EN BRESSE/DOUAI/CARCASSONNE**

Titulaire : BOVIS – 1 bis rue Edouard Aubert – 91712 FLEURY MEROGIS

Marché n° 16/130 – Montant du marché : maxi 208 000,00 € HT – Durée : de la date de notification au 31/12/2017 – Notifié le 19/09/2016

**MISE EN OEUVRE D'UN LOGICIEL DE GESTION DE PATRIMOINE (LGP)**

Titulaire : BERGER-LEVRAULT – 892 rue Yves Kermen – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Marché n° 16/082 – Montant du marché : 103 572,00 € HT – Notifié le 28/10/2016

**MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE**

**DE 90 000 € HT À 5 225 000 € HT – TRAVAUX**

**TRAVAUX POUR LA COUVERTURE DE 2 TERRAINS DE TENNIS EXISTANTS ET LA CONSTRUCTION  
D'ANNEXES CHAUFFÉES RT 2012 AU STADE JACQUES PORTE**

Lot 1 : VRD

Titulaire : FONTENAT TP – 4 rue Largillière – 01000 BOURG EN BRESSE

Marché n° 16/116 – Montant du marché : 80 280,02 € HT – Notifié le 28/09/2016

Lot 2 : Bâtiment annexe préfabriqué

Titulaire : PREF'AUB – Route de Brienne – 10151 LAVAUX Cédex

Marché n° 16/117 – Montant du marché : 201 436,00 € HT – Notifié le 28/09/2016

Lot 3 : Couverture de terrains de tennis

Titulaire : SPACIOTEMPO – Parc d'activités des hauts du Val de Nièvre – 80420 FLIXECOURT

Marché n° 16/118 – Montant du marché : 382 760,01 € HT – Notifié le 28/09/2016

**AVENANTS**

**ENLÈVEMENT ET MISE EN FOURRIÈRE DE VÉHICULES TERRESTRES**

Titulaire : SARL AIN AUTO ASSISTANCE – 1147 route de Marboz – 01440 VIRIAT

Avenant n° 1 au Marché 14/075 – Augmentation du montant maximum pour la période du 01/08/2015 au 31/07/2016 – Montant de l'avenant : 4 000,00 € HT - notifié le 22/07/2016

**ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE – PASSATION ET SUIVI DES MARCHÉS D'EXPLOITATION DE  
CHAUFFAGE DE BÂTIMENTS COMMUNAUX**

Titulaire : GIRUS GE LYON – 24 rue Robert Desnos – 69120 VAULX EN VELIN

Avenant n° 1 au Marché 15/028 – Cession d'activité de l'entreprise titulaire par jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 19/07/2016 au profit de GIRUS GE sise 3 rue de la Brasserie Grüber – 77000 MELUN – Montant de l'avenant : sans incidence financière - notifié le 08/09/2016

**PARC DE LOISIRS DE BOUVENT – PRESTATIONS DE SERVICES**

lot 1 : gardiennage en soiree et nocturne

Titulaire : ASPP – 31 avenue Arsène d'Arsonval – 01000 BOURG EN BRESSE

Avenant n° 1 au Marché 16/060 – Augmentation du montant maximum pour la période du 19/05/2016 au 31/12/2016 – Montant de l'avenant : 1 200,00 € HT - notifié le 25/08/2016

**FOURNITURE D'IMPRIMÉS PERSONNALISÉS POUR LES SERVICES DE LA VILLE**

Titulaire : IMPRIMERIE MODERNE – 49 rue François Arago – 01000 BOURG EN BRESSE

Avenant n° 1 au Marché 16/005 – Augmentation du montant maximum (augmentation du coût des

enveloppes retour en raison de la migration au format TIPSEPA – Montant de l'avenant : 4 000,00 € HT/an sur la durée totale du marché - notifié le 28/09/2016

**ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONDUITE DE DÉMARCHE HQE POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE LOISIRS DES QUARTIERS EST**

Titulaire : EODD INGENIEURS CONSEILS – 13 à 19 rue Jean Bourgey Le parc Gratte Ciel – 69100 VILLEURBANNE

Avenant n° 1 au Marché 12/192 – Achat du fonds de commerce de LI SUN ENVIRONNEMENT par EODD CONSEILS ENVIRONNEMENT– Montant de l'avenant : sans incidence financière - notifié le 20/10/2016